



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENQUÊTE ACADEMIQUE EDUCATION A LA SEXUALITE

Service infirmier
Michelle Lorenzi, ICT
Michelle.lorenzi@ac-creteil.fr
Et
Inspection pédagogique
Sophie Pons, IA-IPR
ce.ipr@ac-creteil.fr
4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex

Texte adressé à Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées, lycées professionnels, les directeurs d'EREA et de l'ERPD, Mesdames et messieurs les principaux des collèges

Références :

- Code de l'éducation art. L. 312-16 ajouté suite à la loi du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception : « Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène ».
 - Circulaire nationale « L'éducation à la sexualité » n° 2018-111 du 12 septembre 2018 – dans les écoles et les EPLE
 - Circulaire académique du 04 avril 2022 « Lutte contre les violences sexuelles intrafamiliales (plan national et ressources) – Etat des lieux académique de l'éducation à la sexualité »
-

La présente note a pour objet de rappeler l'enquête académique Education à la sexualité ouverte par la circulaire académique « Lutte contre les violences sexuelles » du 4 avril 2022. L'enquête est ouverte à chaque établissement jusqu'au 12 juillet 2022.

Protéger les enfants contre toute forme de violence, dont les violences sexuelles, est un impératif qui s'impose à tous. Les violences sexuelles intrafamiliales à l'encontre des enfants et des adolescents ne peuvent admettre aucune tolérance. Elles nécessitent une vigilance accrue des adultes pour favoriser leur détection et améliorer la prise en charge des victimes. L'éducation à la sexualité est un levier pour le prévenir, et accompagner les élèves dans une perspective de promotion de la santé. L'éducation à la sexualité est une éducation transversale, elle croise trois champs de compétences : biologique, psycho-émotionnel, juridique et social (ressources : <https://eduscol.education.fr/2078/je-souhaite-comprendre-les-enjeux-de-l-education-la-sexualite>). Elle s'appuie sur le développement des compétences psycho-sociales des élèves. Elle vise une approche globale et positive fondée sur le respect de soi et des autres. Elle est un levier pour favoriser un climat scolaire plus serein, progresser dans l'égalité entre les filles et les garçons, lutter contre toute forme de discriminations et violences.

Afin de réaliser un état des lieux académique de l'éducation à la sexualité, je vous remercie de bien vouloir compléter la brève enquête ci-dessous (5 min) :

https://ppe.orion.education.fr/creteil/itw/answer/s/4ywptrr7r3/k/EAS_2022

Elle permettra à la mission Education à la sexualité de mieux cerner vos besoins et d'améliorer la formation et l'accompagnement proposés aux personnels.

Pour le recteur et par délégation
Le secrétaire général

Gérard MARIN